

ACTIVITÉS ENCADRÉES 4/5 ANS ET 6/7 ANS

1 - ANIMATION 4/5 ANS

Contenus pédagogiques

Un parcours de jeux éducatifs à base d'exercices d'adresse visant l'éveil moteur. Référence : le document fédéral, l'éveil judo.

Cette animation doit réunir au moins 2 clubs. Son contenu basé sur des jeux éducatifs, a pour but de favoriser l'éveil moteur des enfants.

Durée maximum pour un participant : 45 minutes Récompenser la participation : diplômes, écussons, goûter

- L'arbitre devra intervenir de façon préventive, comme un éducateur, afin de sécuriser le randori.

- Il est possible d'aménager la formule du Tora No Ko Tai Kaï pour cette catégorie d'âge (simplifier la formule et l'évaluation).

- Il est essentiel de relativiser le résultat et de valoriser la participation : diplômes, écussons, goûter, récompenses pour chacun.

- Cette animation doit réunir au moins 3 clubs.

- Durée maxi pour un participant : 1h30.

2 - ANIMATION POUR LES PRÉ-POUSSINS 6/7 ANS

Contenus et recommandations pédagogiques

Les animations peuvent s'effectuer sous forme de parcours techniques et d'exercices ludiques :

- Les chutes ; les roulades ; les déplacements ; jeux d'équilibre ; Tai sabaki ; mobilité au sol ; etc.

- Les animations peuvent s'effectuer sous forme de randoris :

- Des randoris éducatifs surveillés (sous forme de poule, mixité interdite) : préciser les consignes techniques pour l'attitude et la saisie.

3 - RECOMMANDATIONS ACTIVITÉS ENCADRÉES 4/5 ANS et 6/7 ANS

Le club organisateur fait une demande auprès du comité.

Il s'engage à respecter les règles et les recommandations fédérales pour cette catégorie d'âge.

Compte rendu vers l'OTD :

Compte rendu succinct (fiche type) : nom des clubs, effectifs, signature du président qui atteste que tous les enfants sont licenciés.